



Certifié APSAD-NF
Services 14-NF 285 n°371/04/04-285



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre
de la catégorie d'action suivante :

ACTIONS DE FORMATION



Tél. : +33 (0)3 85 48 86 28
info@nationale-incendie.fr
ZA - Rue du Pré de la Mare
71590 GERGY



nationale-incendie.fr

Siret 301 620 274 00052
Capital 220 519,60€ - N/Id CEE FR20301620274



FORMATION EPI : ÉQUIPIER PREMIÈRE INTERVENTION

Formation essentielle et obligatoire
dans certains environnements professionnels

Article R 4227-39 du Code du travail

OBJECTIFS

INTERVENIR
SUR UN DÉBUT D'INCENDIE

METTRE EN ŒUVRE
LES EXTINCTEURS PORTATIFS
DE L'ENTREPRISE



THÉORIE

- Causes / effets de l'incendie
- Définition des classes de feux
- Matériel de lutte contre l'incendie (définition, principes de fonctionnement)



PRATIQUE

- Extinction de feux réels avec extincteurs et mise en œuvre des 2 principaux types d'extincteurs : eau pulvérisé avec additif et CO₂

Utilisation d'un générateur de flamme écologique fonctionnant au gaz.



NOS ATOUTS

- Les exercices pratiques réalisés permettent de confronter les stagiaires à des configurations susceptibles d'être rencontrées lors de leurs interventions
 - *Remise d'un fascicule de formation*
 - *Convention de formation pour OPCA*

FORMATION COMPLÉMENTAIRE

Evacuation et mise en sécurité du personnel
Formation théorique et pratique (devis sur demande)

FORMATION EPI de 2 h environ
(horaires personnalisables)

Session jusqu'à 10 personnes* maximum
(extincteurs fournis)

**toute personne de l'entreprise
(aucun prérequis n'est nécessaire
à cette formation)*



POUR NOUS CONTACTER

- **03 85 48 86 28**
- info@nationale-incendie.fr
- formulaire en ligne sur notre site nationale-incendie.fr